

Lors de l'Assemblée Générale par visio-conférence du 26 novembre 2020, les adhérents présents ont pu poser leurs questions par Chat. Ces questions et commentaires ont été partagés en séance par les 2 assesseurs de l'AG, et enregistrés.

Les thèmes abordés sont retranscrits ci-dessous. A noter que les commentaires et propositions seront pris en compte par le CA.

A. Répartition de l'activité d'OTECI et de ses rentrées entre ses différentes missions.

Voir tableau en Annexe 1, établi par Claire Michelet à partir des données enregistrées dans Vigie.

B. Adhésion membres – Répartition des adhésions par Régions.

(Comment se répartissent les adhésions par régions, augmenter la cotisation ou l'activité notamment entreprises et le nombre d'adhérents, approche LinkedIn à développer, aide entre les régions, suggestion : création d'une commission recrutement ?)

Le suivi des adhésions et départs par régions est suivi par le Bureau, partagé avec le CA et le COMOP. Comme indiqué par le Président dans les perspectives 2020-2021, il est important pour l'OTECI, de maintenir et augmenter le nombre d'adhérents. En plus des actions en cours via les réseaux sociaux qui ont fait leur preuve, il convient aussi d'activer nos réseaux personnels. Toute expertise trouve sa place dans nos missions, chaque nouveau membre, retraité ou pré-retraité, peut aussi apporter de nouvelles missions.

L'augmentation de l'adhésion n'est pas envisagée à court terme.

Il est important aussi que chaque personne qui rejoint l'OTECI, adhère à nos valeurs et notre mission de bénévolat. Les régions organisent des entretiens et des formations dans ce sens pour les nouvelles adhésions.

Et, enfin, nous devons aussi nous renforcer dans certains domaines d'expertise (communication, juridique, ...).

La création d'un groupe de travail recrutement a été proposée.

C. Associations de Séniors CASBC

(Les associations restent-elles indépendantes ou est-il prévu de fusionner, y-a-t-il une répartition des rôles, un échange de pratiques, renforcement des moyens dans nos régions et des expertises ?)

La réponse a été donnée par Gilles Lhernould en séance. La coordination des associations de seniors pratiquant le bénévolat de compétence, est une association loi 1901. Son objet social est de contribuer à représenter en France, et à l'étranger ses adhérents dans le développement et la promotion de leurs actions, auprès des institutions, organisations publiques ou privées, ayant un intérêt dans ces actions. Les associations restent indépendantes dans leurs missions. Un échange de pratiques existe entre les associations.

Voir publication au journal officiel [ici](#), La CASBC est membre du Mouvement associatif.

D. Conseil d'Administration (CA) et nomination des administrateurs

(Candidatures, sélection des candidats – cooptation, pourquoi toutes les candidatures ne sont pas présentées à l'AG, représentation des régions, seulement 22% de femmes-féminisation du conseil, modification des statuts ou du règlement intérieur)

Association Loi 1901, l'OTECI est régit par **ses statuts**. Et, comme indiqué dans les statuts, le CA retient les candidatures, soumises au président, et les présentent à l'Assemblée Générale.

Tout adhérent peut candidater et envoyer au délégué régional et au président sa candidature et lettre de motivation 30 jours avant l'AG.

Ce processus, identique à celui des années précédentes, a été appliqué en 2020.

Le CA, lors de la réunion post-AG du 26 novembre a mis en place un groupe de travail « nomination » dont la mission est de clarifier la nomination des Administrateurs, Bureau, Délégués Régionaux : le processus et la mission attendue dans les fonctions. Si une modification des statuts ou du règlement

intérieur s'avère nécessaire, elle sera préparée par le secrétaire de l'association, soumise au CA et mise en place après approbation d'une l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les résultats seront partagés lors du CA du 4 février 2021.

Rappel : Les Comptes rendus de CA sont disponibles sur le site OTECI Internet membre.

E. Comité communication

(Dans le rapport moral, pourquoi avoir mis en avant le travail du comité communication, très difficile à mobiliser malgré 18 mois d'existence) ?

Le Comité Communication, présidé par Gilles Lhernould, est une instance importante de notre organisation pour définir notre plan de communication, communiquer nos valeurs et notre raison d'être. Il est vrai que la situation actuelle de pandémie a limité le nombre de réunions, cette instance reste néanmoins une des priorités de notre association, en particulier pour défendre notre légitimité pour la reconnaissance d'utilité publique.

F. Grands comptes et positionnement éthique

(Pour les grands groupes, est-ce que le bénévolat est rassurant, augmentons nos prestations, Pas question de "se priver" d'interventions dans les grands groupes qui nous le demandent, mais c'est faire concurrence au secteur marchand... contraire à notre charte, Clarifier notre stratégie consultant ou association d'utilité publique, focaliser notre action sur l'aide aux pré-retraites, retraités des grandes entreprises, cibler notre aide sur PME, aider les grands groupes à moindre frais n'est-ce pas contraire à notre charte éthique, les grands groupes peuvent faire appel à des cabinets de consultants)

Les grands groupes qui nous demandent une aide, recherchent des personnes d'expérience managériale ou ayant la connaissance de leurs produits et processus. Notre aide est limitée dans le temps, sur des sujets très spécifiques et doit conduire à la formation d'expertise à l'intérieur de ces groupes dans le cadre d'une collaboration entre les générations. Nous devons rester vigilants pour ne pas concurrencer le secteur marchand. Le critère de choix de l'OTECI par les grands groupes ne doit pas être financier. Le montant de nos prestations est plus important que pour nos autres activités, et contribue à offrir des prestations à des coûts faibles aux petites structures, écoles et universités.

G. Loyers Ile de France

(Loyers exorbitants, répartitions par régions, locaux moins chers en passant le périphérique, rejoindre ECTI & AGIR, baisse des loyers suite au confinement et télétravail, location de locaux ponctuelles, coworking, éviter quartier de la gare St Lazare, etc...)

Le propriétaire des locaux rue du Havre a souhaité ajuster les loyers aux standards de l'arrondissement. Le bail professionnel actuel est sur 3 ans. Des négociations sont en cours, avec des juristes, pour négocier le montant des loyers pour le siège et la délégation Ile de France et préparer un déménagement. La réflexion a déjà été menée pour définir les besoins de l'Ile de France. Le bureau prend en compte les propositions et expertises présentées lors de l'AG.

H. Mission Covid

(Combien avons-nous eu de missions dans le cadre de l'aide aux PME/TPE en difficultés ?)

Analyse en cours

I. Groupes référents -

(Liste référents, nouveaux groupes recrutement, entreprises)

La liste des référents sera mise à jour après l'Assemblée Générale, sur le site internet membre.

Les suggestions notées, ont été de créer des groupes sur les thèmes de l'entreprise et du recrutement...

Voir site OTECI membre – Onglet Organisation

Assemblée Générale 26 Novembre 2020

Questions / Réponses

J. Résolutions

(Tous les adhérents votent pour toutes les résolutions, votes anonymes ?)

A circonstances exceptionnelles réponses adaptées : L'AG s'est tenue en fin d'année et non pas en mai comme d'habitude. Le bureau a évalué qu'il n'était pas cohérent de demander aux membres ayant adhérer en 2020, d'accepter les engagements de l'association pour 2019. Par conséquent, même si la logistique était plus compliquée, 2 votes ont été organisés.

Comme stipulé dans le règlement intérieur de notre association, les votes sont à mains levées, ce qui correspond au processus adopté lors de l'AG, et rappelé en introduction, i.e. vote non anonymes. Et aussi, pour prendre en compte le nombre important de pouvoirs la seule solution était de pratiquer un vote non anonyme. Ce qui correspond à la réalité d'une AG d'association de la taille de l'OTECI, où en présentiel le vote s'effectue à main levée, en toute transparence.

K. Adhérents créateurs d'entreprises

(Il y a de super et nombreuses compétences au sein d'Oteci, n'est-il pas possible de devenir des créateurs d'entreprises avec les jeunes qui sortent des Grandes Écoles ?).

Cette activité ne rentre pas actuellement, dans le cadre de l'objet social de l'association.

L. Webinaires

(Il n'est pas fait mention du plan webinaire réalisé en particulier pendant le 1er confinement et qui a pourtant mobilisé)

Le président a mentionné le succès des Webinaires, et de toutes les autres initiatives et adaptations des membres à la situation particulière de la communication en visio-conférence, en particulier, l'ensemble des adhérents mobilisés pour les interventions dans les entreprises et les écoles/universités. Les effectifs ont été multipliés par 2, au moins, pour des interventions en visioconférences,

Annexe 1 : Typologie des activités/ régions

DELEGATION	AN	AFF	CA	TYPOLOGIE
			69 358,28 €	Conformité réglementaire/QHSE/Certification
			20 752,42 €	Conseil en management
			38 142,39 €	Formation
			3 391,35 €	Juridique/Propriété intellectuelle
			4 919,98 €	MKG/Commercial/Export
			18 728,58 €	Production
			2 396,54 €	R et D
			0,00 €	Ressources Humaines
	Total 2018		157 689,54 €	
			99 769,29 €	Conformité réglementaire/QHSE/Certification
			10 926,51 €	Conseil en management
			34 380,29 €	Formation
			5 860,13 €	Juridique/Propriété intellectuelle
			6 554,87 €	MKG/Commercial/Export
			8 328,41 €	Production
			300,00 €	Ressources Humaines
	Total 2019		166 119,50 €	
			17 080,06 €	Conformité réglementaire/QHSE/Certification
			8 295,83 €	Conseil en management
			24 993,45 €	Formation
			-175,80 €	Juridique/Propriété intellectuelle
			5 763,37 €	MKG/Commercial/Export
			1 460,54 €	Production
	Total 2020		57 417,45 €	
Total AUVERGNE RHONE-ALPES			381 226,49 €	
			10 279,45 €	Autre
			31 963,84 €	Conformité réglementaire/QHSE/Certification
			28 742,71 €	Conseil en management
			833,80 €	Finances
			61 777,49 €	Formation
			3 473,60 €	Juridique/Propriété intellectuelle
			27 000,00 €	MKG/Commercial/Export
			766,31 €	Production
			0,00 €	Ressources Humaines
			4 859,67 €	Systèmes d'information
	Total 2018		169 696,87 €	
			568,59 €	Autre
			24 487,35 €	Conformité réglementaire/QHSE/Certification
			25 410,36 €	Conseil en management
			1 000,00 €	Finances
			66 657,73 €	Formation
			200,00 €	Juridique/Propriété intellectuelle
			2 101,20 €	Production
			1 806,82 €	Systèmes d'information
	Total 2019		122 232,05 €	
			33 154,45 €	Conformité réglementaire/QHSE/Certification
			39 441,05 €	Formation
			13 500,00 €	MKG/Commercial/Export
			1 080,86 €	Production
	Total 2020		87 176,36 €	
Total ILE DE FRANCE			379 105,28 €	
			16 696,00 €	Formation
	Total 2019		16 696,00 €	
Total INTERNATIONAL			16 696,00 €	
			4 677,40 €	Conseil en management
			26 058,00 €	Formation
	Total 2018		30 735,40 €	
			10 301,45 €	Conseil en management
			22 059,00 €	Formation
	Total 2019		32 360,45 €	
			3 922,00 €	Conseil en management
			13 024,00 €	Formation
	Total 2020		16 946,00 €	
Total LANGUEDOC ROUSSILLON			80 041,85 €	
			23 380,00 €	Formation
	Total 2018		23 380,00 €	
			23 400,00 €	Formation
	Total 2019		23 400,00 €	
			17 140,00 €	Formation
	Total 2020		17 140,00 €	
Total OUEST			63 920,00 €	
			1 393,62 €	Conseil en management
			10 460,42 €	Formation
	Total 2018		11 854,04 €	
			50,00 €	Finances
			8 350,00 €	Formation
	Total 2019		8 400,00 €	
			19 530,60 €	Conseil en management
			6 810,00 €	Formation
	Total 2020		26 340,60 €	
Total PACA			46 594,64 €	
Total général			967 584,26 €	